

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2026



Attelage



Crédit Photo : Mélanie Guillaumot

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule	3
Projet sportif 2026	4
Coordonnées	6
Renseignements	7
 Le passeport FEI.....	7
 L'enregistrement FEI.....	7
 Certificat sanitaire.....	7
 FEI Horse App.....	8
 Equipement Equipe de France.....	8
Accompagnement fédéral vers la performance.....	9
Primes FFE – Championnats Senior	12
Primes FFE - Concours Internationaux.....	13
ATTELAGE TEAM-CHEVAL.....	14
ATTELAGE PAIRE-CHEVAL.....	15
ATTELAGE SOLO-CHEVAL	16
ATTELAGE SOLO-PAIRE-TEAM PONEY	17
ATTELAGE JEUNES MENEURS	18
PARA ATTELAGE.....	19
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2026	20
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2027	21

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des sportifs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux sportifs et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que par des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses sportifs dans les circuits d'excellence en s'appuyant sur les compétitions de référence qu'elle définit.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectifs Nationaux.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la [Charte du Sport de Haut Niveau](#) annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.

Projet sportif 2026

Bilan

Les performances de l'Equipe de France en Championnats Internationaux 2025 se traduisent par :

- Deux championnats du Monde en Paires et Poneys par équipe avec des résultats en dessous de ceux espérés ; malgré de bonnes performances individuelles, elles ne suffisent pas à aller accrocher une médaille.
- Un championnat d'Europe Attelage à 4 chevaux qui a reflété la saison internationale avec une 7^{ème} place par équipe.
- La première participation d'un meneur français aux Championnats du Monde de Para Attelage

Les bleus doivent continuer d'optimiser tous les facteurs de performance et gagner en constance pour prétendre durablement aux places sur le podium. Les facteurs de « préparation » devront désormais prendre en compte la dimension mentale, physique et de cohésion d'équipe de manière systématique. La dynamique individuelle devra être mise au service du collectif.

L'investissement des propriétaires au profit de meneurs français, ainsi que la collaboration entre staff privé et staff fédéral au sein des écuries des meneurs de l'Equipe de France sont à renforcer tant cela est incontournable dans la structuration d'un futur solide et ambitieux.

Le soutien de la Maison Poursin, partenaire officiel des équipes de France d'attelage depuis 2025 marque la volonté de soutien d'un partenaire de qualité.

Objectifs

Renforcer la dynamique collective, « l'esprit bleu » ; les temps de préparation en collectif et en stage devront être optimisés et complétés par l'amélioration de tous les facteurs de la performance.

Accompagner la progression de la relève ; en année de championnat d'Europe des jeunes, la détection joue un rôle incontournable. La détection et le suivi des jeunes chevaux sera être renforcée.

Densifier l'élite des différentes catégories en rapport avec le top niveau mondial ; favoriser la montée en puissance collective des différentes catégories, dans une logique d'accompagnement fédéral vers le haut niveau international.

Valoriser la cohésion en compétition : viser le niveau de performance attendu lors des grands rendez-vous, avec la primauté de l'esprit d'équipe sur les résultats individuels.

S'ancrer parmi les meilleures nations : viser le top 5 du classement par équipe lors des championnats du Monde en Team à Aix La Chapelle.

Le titre de champions du Monde par équipe en Solo sera remis en jeu cette année ; l'objectif est de maintenir un niveau de performance égal à celui de 2024 et de renouveler une médaille par équipe.

Le championnat des Jeunes en Roumanie devra permettre de mettre en lumière le niveau des jeunes meneurs français notamment en marathon et maniabilité et d'accrocher une médaille par équipe.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : sportifs, entraîneurs, propriétaires et entourage.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétitions définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé de l'attelage avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Un comité de sélection composé de la Directrice Technique Nationale ou de son représentant, du Président de la FFE ou de son représentant, du staff de la discipline et d'experts peut être constitué afin de garantir une décision objective, argumentée et légitime, tout en prévenant tout risque de conflit d'intérêts.

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour les championnats FEI de l'année sont réalisées sur la base d'une proposition de l'entraîneur national et du staff fédéral auprès du conseil de sélection, puis validée par la Directrice Technique Nationale et le Président de la FFE.

Ces sélections sont annoncées lors d'un échange oral, aux meneurs non sélectionnés de la liste nominative puis aux meneurs sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National

Lucas RICARD

Entraîneur National

Félix-Marie BRASSEUR

Intervenant technique Poneys

Sébastien VINCENT

Entraîneur adjoint Jeunes

Benjamin AILLAUD

FFE Compétition - Secrétariat de l'Attelage

Camille CHAMBARET

☎ Tél. : 02.54.94.46.58

✉ E-mail : attelage.inter@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi : 9h-13h & 14h-18h

Renseignements



Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CAI1* et CAI2*. Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

La demande s'effectue en ligne, depuis l'Espace Perso [FFE Compet](#), retrouvez la procédure [en cliquant ici](#).

Secrétariat Passeport FEI

☎ Tél. : 02.54.94.46.01

✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com



L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale l'enregistrement des meneurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur [FFE Compet](#).

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI via l'application [FEI HorseApp](#). Retrouvez la procédure [en cliquant ici](#).



Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante

: <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.



Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI :

<https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

FEI Horse App

Lors de toute participation à une compétition internationale, les athlètes ont l'obligation d'utiliser la FEI Horse App conformément à la réglementation de la FEI. Cette application mobile doit être utilisée pour :

- Remplir le formulaire d'auto-certification de l'état de santé du cheval (avant d'arriver sur le lieu de la compétition),
- Renseigner quotidiennement la température du cheval (avant et pendant la compétition),
- Enregistrer l'historique des vaccinations contre la grippe équine – **obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2026**.

Il appartient à chaque athlète de s'assurer que les données sont correctement renseignées dans les délais impartis, faute de quoi des sanctions peuvent être appliquées par la FEI.

Retrouvez plus d'informations [en cliquant ici](#).

Equipe France

Une dotation est attribuée aux sportifs sélectionnés en Équipe de France. Ces équipements doivent être portés conformément à la Charte du Sport de Haut Niveau.

Cette dotation est valable pour une durée de quatre ans. Les tenues ne font pas l'objet d'un renouvellement complet chaque année : seuls certains éléments peuvent être remplacés tous les deux ans. Ainsi, lors de chaque sélection, l'athlète doit prévoir l'équipement dont il dispose déjà et conserver sa dotation en vue de prochaines sélections.

À titre informatif, et pour l'entourage des athlètes qui le souhaitent, la collection France est disponible sur le site d'Harcour : <https://harcour.fr/fr/66-collection-france>

Accompagnement fédéral vers la performance

Les différentes aides présentées dans cette saison sportive matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés et sont mises en cohérence avec les objectifs de l'année. Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et pour continuer à progresser en 2026.



La dynamique collective, « l'esprit bleu »

La charte du Sport de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages, le Club des Propriétaires.



Bourse à la formation et à l'entraînement

La Fédération Française d'Equitation met à disposition un entraîneur national et des adjoints du meilleur niveau international ainsi que des experts pour tous les facteurs de la performance.

La Fédération peut prendre en charge le financement d'entraîneurs privés. Cette bourse est réservée aux sportifs des groupes cibles et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale. Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées dans le présent document.



Le soutien médiatique

La Fédération met en avant les groupes cibles, les sélections aux différentes échéances de l'année et les sportifs de Haut Niveau. Elle propose également des actions de media training et fournit des éléments de langage adaptés.



L'accompagnement du suivi vétérinaire et de maréchalerie

Des vétérinaires fédéraux et des maréchaux-ferrants accompagnent les équipes de France au sein du staff fédéral. Ils interviennent tout au long de l'année, lors des stages et des compétitions, en assurant le suivi longitudinal des chevaux, en étroite collaboration avec les vétérinaires traitants, les maréchaux privés et les propriétaires. Ils ont un rôle de conseil et de prévention auprès des meneurs et du staff, afin de garantir une sélection sportive respectueuse de l'intégrité physique et mentale des chevaux.

À cette fin, les sportifs et les propriétaires s'engagent à communiquer à l'encadrement fédéral l'ensemble des informations relatives au suivi de santé des chevaux. Les propriétaires autorisent le vétérinaire fédéral à examiner l'équidé et, le cas échéant, à apporter tous les soins nécessaires, en lien avec le vétérinaire traitant.



Le soutien logistique et financier

Aides Fédérales aux sportifs

Les Aides fédérales sont des aides financières à la performance en soutien logistique au déplacement des athlètes. Ces aides fédérales sont versées aux sportifs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés dans les pages suivantes.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du sportif, après retour :

- De leur dossier complet Sportifs de Haut Niveau, pour les sportifs concernés,
- De la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat,

Barème :

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe

- Route : Sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition

Type d'Attelage : Solo 0,60 €/km, Paire 0,90 €/km, Team 1,10 €/km

- Avion, bateau et train : Prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originale dans un délai d'un mois. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

Hébergement et restauration, *en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :*

A l'Étranger :

Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois

Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage

En France :

Hébergement : **60 €** par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois

Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage

Primes fédérales aux meneurs

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Équitation aux meneurs médaillés aux Championnats du Monde Seniors.

Primes fédérales aux Propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année 2026, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI.
- au cours de l'année 2026, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes acquises en 2026 interviendra au plus tard le 31 mars 2027, au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état et ne sont pas versées pour les chevaux loués par la fédération.

Aides personnalisées (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les sportifs avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **12 015€** selon le barème 2026.

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Primes FFE – Championnats Senior

MENEURS

 Primes FFE

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
CH Monde Aachen (GER) Attelage à 4 chevaux	20 000€	10 000€ par meneur	10 000€	5 000€ par meneur	5 000€	2 500€ par meneur
CH Monde Munich (GER) Attelage à 1 chevaux	8 000€	4 000€ par meneur	4 000€	2 000€ par meneur	2 000€	1 000€ par meneur

PROPRIETAIRES

 Primes FFE

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
CH Monde Aachen (GER) Attelage à 4 chevaux	5 000€ par attelage	2 500€ par attelage	4 000€ par attelage	2 000 € par attelage	3 000 € par attelage	1 500€ par attelage
CH Monde Munich (GER) Attelage à 1 chevaux	2 000€ par attelage	1 000€ par attelage	1 500€ par attelage	750€ par attelage	1 000€ par attelage	500€ par attelage

Primes FFE - Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Classement Individuel en Compétition Au moins 20 partants dont 5 étrangers	Résultat	Montant par attelage
Attelage à 4 chevaux CAIO4* et CAI3* WCupQ	1 ^{er}	4 000 €
	2 ^{ème}	3 000 €
	3 ^{ème}	1 500 €
	4 ^{ème} et 5 ^{ème}	1 000 €
Attelage à 2 chevaux CAIO4* et CAI3*	1 ^{er}	2 000 €
	2 ^{ème}	1 500 €
	3 ^{ème}	1 000 €
Attelage à 1 cheval CAIO4* et CAI3*	1 ^{er}	1 000 €
	2 ^{ème}	750 €
	3 ^{ème}	500 €

Attelage Team-Cheval

Prises en charge FFE

Entrainement spécifique individualisé Championnat FEI → Technique → Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total 1 400€ maxi/meneur La demande doit être soumise au plus tard le 01 novembre
Groupe France sur sélection Regroupement Pôle France Attelage et Stage de préparation	Chevaux Frais de boxe (première litière) : 6 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 3 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 500 € maximum par stage
Championnat du Monde Du 19 au 23 août Aachen (GER)	Chevaux Frais de boxe (première litière) + engagements + transport au barème fédéral Meneur Hébergement + restauration au barème fédéral selon prise en charge par l'OC Forfait aides personnalisées de 2 000 € / meneur

Aides allouées en fonction des performances réalisées sous réserve d'apparaître au classement final sans abandon, élimination ou disqualification (au moins 16 partants dont 8 étrangers)

Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités.
Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108 % du meilleur
Critère Maniabilité : total ≤ 4 pts de plus que le meilleur

	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage en étant dans le 1 ^{er} tiers des classés	Classement final dans le premier tiers des classés
CAIO 4* CAI3* WCupQ Validés par la DTN	Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 1 000 €	Chevaux Frais de transport au barème fédéral Meneur Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 750 €	Chevaux Frais de transport au barème fédéral

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Paire-Cheval

Prises en charge FFE

Entrainement spécifique individualisé Championnat FEI → Technique → Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total de 1400€ maxi/meneur La demande doit être soumise au plus tard le 01 novembre
Regroupement Pôle France Attelage Groupe France sur sélection	Chevaux Frais de boxe : 3 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 300 € maximum par stage

Aides allouées en fonction des performances réalisées sous réserve d'apparaître au classement final sans abandon, élimination ou disqualification
(au moins 16 partants dont 8 étrangers)

Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités.
Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108 % du meilleur
Critère Maniabilité : total ≤ 4 pts de plus que le meilleur

	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage en étant dans le 1 ^{er} tiers des classés	Classement final dans le 1 ^{er} tiers des classés
CAI3* à l'étranger, CAIO4*. <i>Validés par la DTN</i>	Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800 €	Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 400 €	Chevaux Transport au barème fédéral
2 CAI3* en France	Chevaux Frais de transport au barème fédéral Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800 €	Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 400 €	—



Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Solo-Cheval

Prises en charge FFE

Entrainement spécifique individualisé Championnat FEI → Technique → Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total de 1 400€ maxi/meneur La demande doit être soumise au plus tard le 01 novembre
Regroupement Pôle France Attelage Groupe France sur sélection	Chevaux Frais de boxe (première litière): 2 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 200 € maximum par stage
Championnat du Monde Du 01 au 06 septembre Munich (GER)	Chevaux Frais de boxe (première litière) + engagements + transport dans la limite de 700€ Meneur Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 1 000 € / meneur

Aides allouées en fonction des performances réalisées, sous réserve d'apparaître au classement final sans abandon, élimination ou disqualification

(au moins 16 partants dont 8 étrangers)

Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités.

Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108% du meilleur

Critère Maniabilité : total ≤ 3 pts de plus que le meilleur

	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage dans le 1 ^{er} tiers des classés	Classement final dans le 1 ^{er} tiers des classés
CAI3* à l'étranger, CAIO4*. Validés par la DTN	Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 500 €	Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 250 €	Chevaux Transport au barème fédéral
CAI3* en France	Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 500 €	—	—

En cas de double participation d'un meneur sur un même CAI, seul l'attelage ayant réalisé les meilleures performances sera aidé, sous réserve de remplir les conditions précisées ci-dessus.



Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Solo-Paire-Team Poney

Prises en charge FFE



Entrainement spécifique individualisé Championnat FEI → Technique → Mental Après validation de la DTN	Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents. Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total de 800€ maxi/meneur La demande doit être soumise au plus tard le 01 novembre
Groupe France sur sélection Regroupement Pôle France Attelage Stage de préparation	Poneys Frais de boxe (première litière) Solo : 2 poneys maximum Paire : 3 poneys maximum Team : 6 poneys maximum Branchement électrique Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum en Solo et Paire, 3 personnes en Team Applicable au pôle France Attelage uniquement Prise en charge intervenants et installations



Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Jeunes Meneurs

Prises en charge FFE

Stage de détection Groupe France sur sélection Regroupement Pôle France Attelage	Poneys et Chevaux : Frais de boxe (première litière) : 1 maximum Branchement électrique Meneur : Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum par attelage. Prise en charge intervenants et installations Applicable au pôle France Attelage uniquement.
Championnat d'Europe Jeunes Du 12 au 16 août Osorhei (ROU)	Chevaux Frais de boxe (première litière) + engagements + transport au barème fédéral dans la limite de 650€

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs**

Para Attelage

Prises en charge FFE

Stage de détection Groupe France sur sélection Regroupement Pôle France Attelage	Poneys et Chevaux : Frais de boxe (première litière) : 1 maximum Branchement électrique Meneur : Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum par attelage. Prise en charge intervenants et installations Applicable au pôle France Attelage uniquement.
---	---

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs**

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2026

ELITE (3 sportifs)

Pôle France Équitation Attelage LAMOTTE BEUVRON

DESCHAMPS Clément

ECALLE Tony

VIGNAUD Marion

RELEVE (12 sportifs)

Pôle France Équitation Attelage LAMOTTE BEUVRON

BOISTEAU Côme

HORDE Carole

MARTIN Fabrice

BRISOU Anne-Violaine

HORDE Anthony

MATHIS Didier

DUTILLOY François

HORDE Louis

THIBAUDEAU Alexandre

GRIMONPREZ Franck

LEFORT Claire

VERNA Marie

Liste des Espoirs 2026

ESPOIRS

(9 sportifs)

AILLAUD Ewen

FELGUEIRAS Romane

MICHEL Olivia

CLASSEAU Justin

LENNE Louise

PARIS Noémie

FASSEL Perlane

MICHEL Antoine

ZOBUNDZIJA Marie

Collectifs Nationaux 2026

COLLECTIF NATIONAL

(17 sportifs)

AILLAUD Benjamin

FILLON Louise

POUGNET Sophie

BERRARD Raphael

GHEQUIERE Noémie

SELLE Jean-Frédéric

CHRISTMANN Anna

MARICOURT Laetitia

SELLIER Michael

CRESENT Robin

MARICOURT Maxime

VERNA Eve

DELMAS Diane

MEUWIS CRESENT Bérengère

VERNAY Benoit

DELORME Julien

MOULIN Léa

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2027

		ELITE	SENIOR	RELEVE
Championnat du Monde chevaux individuel		1	2 à 8	
Championnat du Monde chevaux équipe	3 athlètes	1	2 à 4	
Championnat d'Europe chevaux individuel			1 à 3	4 à 20
Championnat d'Europe chevaux Equipe	3 athlètes		1 à 3	4 à 5
Championnat du Monde Poneys individuel			1 à 3	4 à 8
Championnat du Monde Poneys équipe	6 athlètes		1 à 3	4
Championnat d'Europe Jeunes individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes équipe	6 athlètes			1 à 3
CAIO4* chevaux / CAI3* chevaux individuel Sous réserve d'un minimum de 20 partants				1 à 8
CAIO4* chevaux équipe	3 athlètes			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
Championnat du Monde Poneys individuel		participation
Championnat du Monde Poneys équipe	6 athlètes	participation
Championnat d'Europe Jeunes individuel		participation
Championnat d'Europe Jeunes équipe	6 athlètes	participation
CAIO4* chevaux individuel		9 à 15 si 1er quart des partants
CAI3* poneys individuel		1 à 15 si 1er quart des partants

Pour les catégories suivantes, l'organisation des compétitions est particulière ; l'obtention des classements requis ne peut se faire qu'un an sur 2. L'inscription sur la liste correspondant aux performances sera donc exceptionnellement maintenue pour 2 années :

- Athlètes Solo et Jeunes (CH-monde solo et Championnats Jeunes : 2024 puis 2026...)
- Athlètes Paires et Poneys (Championnats : 2025 puis 2027...)

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les meneurs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) :

Elite : 01/01/2027 au 31/12/2028

Senior et Relève : 01/01/2026 au 31/12/2027

Espoir et collectifs nationaux : 01/01/2027 au 31/12/2027

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.